SNIFF SYNDICAT NATIONAL INDÉPENDANT FIAT FRANCE

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

Négociations salariales

Jeudi 17 mars 2016

Les salariés de Bourbon-Lancy et de Garchizy ont largement contribué aux bons résultats économiques des deux établissements, au moins autant que la gestion appliquée par nos dirigeants.

Avec une inflation nulle sur les 12 derniers mois , et une revalorisation du smic à hauteur de 0,6%, la Direction doit naturellement tenir compte des efforts des salariés et des excellents résultats de l'entreprise pour déterminer le budget pour l'augmentation générale des salaires.

En ce qui concerne les augmentations individuelles, nous estimons que la répartition des budgets sur les dernières années n'est pas suffisamment transparente, et est devenue inéquitable pour certains salariés.
Ainsi nous revendiquons cette année un budget AI sous condition que la Direction nous transmette le nombre de personnes qui n'ont pas eu d'augmentation depuis 1 - 2 - 3 - 4 et 5 ans.
En parallèle, nous demandons également le nombre de personnes qui, sur les 5 dernières années, ont obtenu 1 - 2 - 3 - 4 ou 5 augmentations individuelles.

Sans vouloir interrompre la dynamique de réajustement des salaires insufflée principalement depuis 2 ans, nous ne tolérons pas que certains en aient tous les ans, alors que d'autres doivent attendre plusieurs années pour avoir une reconnaissance de leur implication, sans que rien ne leur soit reproché au cours de l'entretien individuel.

Nous devons également reprendre les discussions pour avoir un véritable répertoire des métiers associé à une grille des salaires cohérente.
Chaque salarié doit savoir à quel coefficient et à quelle fourchette de salaire correspond le métier qu'il exerce.

Nos revendications

Non cadres

- **Budget de 3,3 % réparti comme suit :**
  - ***Augmentations générales*** : **2 %** au 1er mars 2016
  - ***Augmentations individuelles*** *:* **1,3 %** au 1er mars 2016

- **Augmentation des primes spécifiques : 2 %** au 1er mars 2016

Cadres

- **Budget pour augmentations individuelles : 3,3 %** au 1er mars 2016

Revendications complémentaires

Programmation sur l'année de réunions pour le transport spécifiques à chaque établissement.

Ouverture de négociations relative au répertoire des métiers et à la grille des salaires.

Harmonisation des congés d'ancienneté de Garchizy sur ceux de Bourbon-Lancy

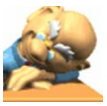

Attribution de congés d'âge : - 1 jour par an à partir de 50 ans
- 2 jours par an à partir de 55 ans
- 3 jours par an à partir de 60 ans